

Exécution de la loi du 12 août 1876
 Sur
 Le Renouvellement des Maires.

Procès verbal de l'élection d'un Maire,
 au 2^{ème} scrutin, le 1^{er} du 8 octobre ayant été soulevé.

L'an mil huit cent Soixante Six, le dix neuf novembre,
 à midi, le Conseil municipal de la Commune de Combles
 s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en vertu de
 l'arrêté préfectoral du 27 Septembre 1876.

Étaient présents M. M. les Conseillers Municipaux

1 Benoit Pierre

2 Deroux Jean Jean

3 Birot Thomas

4 Florentas Charles

5 Jans de Larpon

6 Grein Martial

7
8
9
10
11
12

David Louis
Deluchapt Jean
Dalau Jean
Chevier Jean
Bouyer Leonard
Naudy Honoré

Monsieur Perrin le plus âgé de membres du Conseil a pu
suivre le jugement. Le Conseil a choisi pour secrétaire
Election du Maire

1^{er} Tour de scrutin.

Le Président, après avoir donné lecture de la loi
du 14 août 1875 a invité le Conseil à procéder au scrutin
secret et à la majorité absolue des Suffrages à l'élection
d'un Maire.

Chaque Conseiller municipal à l'appel de son
nom a remis fermé au Président son bulletin de vote
écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-
après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 12
A déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une
désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont
fait connaître

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 12
Majorité absolue Sept. 17
} Janus de Larfont Sept voir 17
} Perrin Jean jeune Aug 13 - 15
Ont obtenu

M. Janin de Lafonds ayant obtenu la majorité
 absolue a été proclamé maire.
 Avant de leuer la séance le Président a déclaré
 M. Janin de Lafonds installé en qualité de Maire.
 Le Comité s'est séparé à une heure et
 ont signé, les membres présents à l'exception de
 M. D'Orléans martial et Deluchant pour pour
 ne s'avoir faire.

Sr. Bouyer

Benoist

C. Forestier

L. Davy

Nogier

Dalard

Auvrier

Le maire

Janin de Lafonds

28